



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI  
AUX MEMBRES DE LA COMMISSION PONTIFICALE  
«JUSTICE ET PAIX»**

*Lundi 25 septembre 1972*

*Monsieur le Cardinal,  
Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,*

Il y a un an, Nous avons le plaisir de recevoir les participants de l'assemblée générale de votre Commission. Cette réunion était la dernière d'une période expérimentale de cinq ans, pendant laquelle chacun, à son niveau de responsabilité, avait consacré son zèle et sa compétence à traduire dans la réalité la sensibilité de l'Eglise aux «aspirations majeures du temps présent, telles que les problèmes du développement, la promotion de la justice entre les nations et la cause de la paix» (*Catholicam Christi Ecclesiam*). Nous avons dit alors notre vive appréciation de l'œuvre accomplie.

Au moment où la composition de cette Commission vient d'être en partie renouvelée pour une deuxième période expérimentale de trois ans, Nous sommes heureux de saluer ceux qui continuent d'offrir leurs services au Siège Apostolique et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et consultants, qui ont répondu à notre invitation à se joindre à eux.

A tous, Nous exprimons notre reconnaissance. Cette collaboration d'anciens et de nouveaux n'est-elle pas à l'image de la vie de l'Eglise elle-même, s'adjoignant chaque jour de nouveaux membres et les unissant aux anciens pour le bénéfice d'une communauté dont la stabilité et la vitalité reposent sur l'harmonieux concours de l'expérience et du renouveau? Nous sommes persuadé que, sous la conduite éclairée de sa Présidence, stimulée par son dynamique Secrétariat, la Commission Pontificale «Justice et Paix» rendra avec toujours plus de poids le témoignage de la «sympathie sans bornes» que l'Eglise porte à l'homme.

Au mois de mai de l'année dernière, Nous adressions à votre Président la Lettre Apostolique *Octogesima Adveniens* sur la question sociale. Nous constatons, après un bref tableau général de la situation, que «de partout monte une aspiration à plus de justice et s'élève le désir d'une paix mieux assurée dans un respect mutuel entre les hommes et entre les peuples» (*Octogesima adveniens*, 2, AAS 63, 1971, p. 402). Le monde politique, auquel Nous avons constamment assuré notre appui moral en ce domaine, avait voulu, il y a dix ans, répondre à ces appels en lançant la Décennie du Développement. D'aucuns estiment que les progrès économiques et sociaux n'ont pas répondu aux espérances que l'on avait nourries: un bilan positif doit cependant être dressé sur le plan moral, car des hommes ont été mis en mouvement, des esprits se sont ouverts à la solidarité mondiale, la conception du contenu du développement a largement progressé et vous avez pu constater que la requête catholique d'un «développement intégral», exprimée solennellement dans *Populorum progressio*, reçoit un accueil de plus en plus large.

Le défi de cette deuxième Décennie du Développement est de rendre la terre plus habitable à tous par l'effort des personnes et des nations. Il a été exprimé avec éclat cette année tant à Santiago du Chili, à la troisième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, qu'à Stockholm, à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement.

Ce défi est encore chargé d'espérance. Nous devons tous travailler à le relever, chacun à la place que le Seigneur lui a assigné: la hiérarchie et le clergé dans leur rôle de guide des consciences à la lumière des paroles inaltérables de l'Évangile; les laïcs dans leur rôle particulier d'animateurs et de renovateurs de l'ordre temporel. En présence des problèmes gigantesques posés à nos contemporains, une mission d'écoute et d'étude a été confiée à la Commission Pontificale «Justice et Paix» en vue, d'une part, de l'information de «tous les organismes appropriés de l'Église» (*Catholicam Christi Ecclesiam*) et, d'autre part, de l'animation de l'action à entreprendre. Votre tâche est donc de déceler les appels de l'Esprit-Saint à l'Église dans les questions qui vous concernent à travers les signes des temps, et, dans la fidélité à cette voix, d'assurer au Peuple de Dieu l'éveil et l'éducation dont il a besoin pour donner sa contribution positive et spécifique à l'édification d'un monde plus juste et pacifique.

Les sessions de diverses sortes, les publications, la collaboration œcuménique dans les domaines de votre compétence, le dialogue avec les hommes de bonne volonté sont aptes à favoriser la poursuite de ces objectifs, mais l'expérience postule que votre attention primordiale soit consacrée aux Commissions Nationales «Justice et Paix», mises en place à travers le monde, sous l'autorité des évêchés locaux. Il revient à la Commission Pontificale, en accord avec la hiérarchie du lieu, de les multiplier, de les informer, de les documenter, de les animer, de les aider au besoin à coordonner régionalement leurs efforts. Nous sommes persuadé qu'elle saura manifester, notamment dans l'exercice de cette forme large de patronage, sa liberté de discernement devant les pressions de toutes origines et les séductions d'idéologies ambiguës, «sous l'impulsion de l'Évangile, comme source de renouveau» (*Octogesima adveniens*, 42).

Dieu seul, en effet, peut répondre intégralement à l'espérance humaine. Le salut est offert aux hommes en Jésus-Christ, terme et plénitude de l'Histoire. Poursuivez avec le même dynamisme que pendant la période précédente vos objectifs propres dans la ligne de cette perspective pastorale et apostolique et en coordination avec les autres organismes de la Curie romaine, tout entière destinée au service de l'homme pour l'amour de Dieu. Ce faisant, vous irez, soyez-en persuadés, à la rencontre des aspirations profondes de vos frères.

Nous vous renouvelons l'expression de notre confiance en priant Dieu de vous assister de sa Lumière, de sa Force et de sa Charité et très volontiers Nous vous accordons, ainsi qu'à tous les vôtres, notre paternelle Bénédiction Apostolique.